

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 FEVRIER 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-HUIT FEVRIER, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 17 février 2023*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Jean-Luc COUELLAN, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Catherine DREZET, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Josianne JEGU, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Éric MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Jean-Pierre OMNES, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Carole BERECHER donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Thierry ROYER donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX donne pouvoir à Philippe BOSCHER,
- Yvon BERHAULT, Camille CAURET, Marc LE GUYADER.

**SECRETARE DE SEANCE :** Laurence HAQUIN

**Délibération n°2023-010**

Membres en exercice : 69    Présents : 62    Absents : 7    Pouvoirs : 4

<b>AFFAIRES GENERALES COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>
---

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

**Après cette présentation :**

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau lors de la séance du 24 janvier 2023 :

– **Procès-verbal du Bureau communautaire**

- Délibération 2023-001 - Procès-verbal du Bureau communautaire du 6 décembre 2023 - Approbation

– **Finances et comptabilité**

- Délibération 2023-002 - Garantie d'emprunt - SA HLM « La Rance » - Acquisition en VEFA de 2 logements locatifs sociaux à Lamballe-Armor

– **Domanialité**

- Délibération 2023-003 - Eau Assainissement - Captage d'eau potable de la Perchais (Trébry) - Acquisition de parcelles au sein du périmètre de protection
- Délibération 2023-004 - Economie Innovation Recherche - Parc d'Activités des Quatre Routes (Jugon-les-Lacs Commune nouvelle) - Cession complémentaire - CIMEO
- Délibération 2023-005 - Economie Innovation Recherche - Parc d'Activités du Poirier 2 (Saint-Alban) - Cession de parcelles - M. Guernion
- Délibération 2023-006 - Economie Innovation Recherche - Parc d'Activités du Poirier 2 (Saint-Alban) - Cession de parcelles - AGROLAND
- Délibération 2023-007 - Economie Innovation Recherche - Parc d'Activités du Honchet 2 (Plurien) - Cession de parcelles - Garage Le Brun

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

7 MAR. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

8 MAR. 2023

Pour le Président,

Par délégation,

8 MAR. 2023

Directeur Général des services,  
Arnaud LECOURT